

Image not found or type unknown



Payement des impots loaux et fonciers

Par **micHEL54**, le **02/01/2008** à **15:51**

actuellement mon frère habite avec ma mère dans sa maison ma mère a 77ans et elle paye encore les impots fonciers et locaux est ce que c'est normal

Par **Maryline57**, le **27/01/2008** à **14:58**

ma mère a eu le même problème , je me suis renseignée aux impôts c'est normal car votre frère habite avec elle, aux impots c'est considéré comme si votre mère avait les revenus de votre frère en plus des siens. c'est à votre frère de régler les impots, mais il doit être d'accord ou bien il doit changer d'adresse. fonciers , habitation et redevance TV.
s'il n'a pas de revenus voyez avec les impôts comment régler le problème